

*Rhodeus amarus*



© H. Piersat

## Description de l'espèce

La Bouvière a un corps comprimé latéralement, bossu, presque ovale. Le dos est gris-vert ; les flancs gris à reflets argentés sont marqués d'une bande bleutée de la queue jusqu'au milieu du corps. Les écailles sont assez grandes. La Bouvière mesure de 5 à 8 cm (exceptionnellement 10 cm) pour un poids de 10 à 20 g.

L'espèce vit en groupes peu importants.

## Biologie

La reproduction de la Bouvière est liée à la présence de moules d'eau douce (Anodonte).

En avril-juin, le mâle voit ses couleurs se renforcer (vert-bleu sur le dos, rouge sur le ventre) ; il choisit alors un territoire contenant une moule. La femelle dépose une quarantaine d'ovules dans la moule à l'aide d'un long tube de ponte (ovipositeur). La semence du mâle émise à proximité est aspirée par la moule et féconde les oeufs. Ces derniers sont ainsi protégés et oxygénés par les courants de filtration de la moule.

Au bout de 2 à 3 semaines, les alevins quittent leur abri (ils mesurent environ 8 mm de long).

## Répartition régionale et populations

La Bouvière est présente dans les six départements de la région Centre.

## Habitats et mesures de gestion favorables

La Bouvière fréquente les rivières à faible courant, mais aussi les étangs et canaux à substrat sableux voire légèrement vaseux. La présence de moules d'eau douce est indispensable à l'espèce (reproduction).

Le maintien du fonctionnement naturel des milieux aquatiques (sources, cours d'eau, étang) doit garantir le maintien de l'espèce.

Le Rat musqué et le Ragondin peuvent exercer une prédation sur les moules d'eau douce (notamment en hiver lorsque les végétaux qui sont la base de leur alimentation se raréfient).